



Le jeudi 3 juin 2010

**Objet : 8 juin 2010 - Journée de grève par le
Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais**

Madame, Monsieur,

Le Syndicat du personnel enseignant a annoncé qu'il entendait exercer son droit de grève le **8 juin 2010**. En conséquence, la Commission scolaire des Draveurs se voit dans l'obligation de suspendre les cours et de fermer les services de garde toute la journée pour éviter toute confusion et pour assurer la sécurité de tous.

Actuellement, la Fédération des commissions scolaires du Québec travaille intensément au sein des comités patronaux de négociation, de concert avec le gouvernement, pour conclure des ententes avec le personnel du réseau de l'éducation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Manon Dufour
Directrice par intérim